



Communiqué de presse commun

## Énergies renouvelables

# Le site du Biométhane du Bois d'Arnelle, symbole d'une filière prometteuse en Wallonie

Les Bons Villers – 25 novembre 2022

**Un an après sa mise en service, le site de production d'énergie renouvelable a été inauguré ce matin en présence de 300 invités.**

Ce vendredi matin, les représentants de la Commission Européenne, du Gouvernement wallon et du monde de l'Energie – belges et internationaux – se sont donné rendez-vous dans la Commune des Bons Villers, au nord de Charleroi. Objectif : évoquer l'avenir de la biométhanisation en Europe, dans les États membres et les Régions.

Le biométhane est un gaz d'origine renouvelable produit à partir de la fermentation de déchets ménagers, agricoles, de la restauration ou encore de boues de stations d'épuration. Ce biogaz épuré a les mêmes propriétés que le gaz naturel, et donc les mêmes usages : cuisine, chauffage, industrie... Neutre en carbone, il s'inscrit généralement dans des circuits courts de type économie circulaire. Aux Bons Villers, ce sont ainsi les fermes des alentours qui fournissent les matières organiques nécessaires à la production du site.

### Un potentiel à ce jour peu exploité

En 2019, une [étude réalisée par Valbiom et commandée par Gas.be](#) a évalué le potentiel du biogaz en Belgique : 15,6 TWh, dont 53% provient de la Wallonie (grâce aux nombreuses terres agricoles). Aujourd'hui, ces gisements énergétiques restent chez nous pratiquement inexploités.

Pourtant, la demande du marché existe, notamment de la part d'industriels qui cherchent des alternatives aux énergies fossiles et pour qui l'électrification n'est pas possible ou suffisante. Mais c'est la réglementation encadrant la filière qui reste le principal obstacle pour les investisseurs. « *De bout en bout, mon projet a mis 12 ans pour se réaliser*, a ainsi expliqué **Jérôme Breton** (Administrateur délégué du site du Biométhane du Bois d'Arnelle – BBA), lors de l'inauguration du site ce matin. *Le Gouvernement wallon s'est doté en 2018 d'un cadre juridique visant à favoriser la production de biométhane et son injection dans le réseau gaz. Ce texte a eu le mérite de voir le jour mais il est complexe à appréhender pour celui qui veut lancer un projet. La Commission Européenne a fixé l'objectif d'une production de 35 milliards de m<sup>3</sup> de biométhane à l'horizon 2030. Et 2030, c'est demain... Si on veut réellement que la filière se développe, il est à mon sens grand temps de simplifier les démarches administratives et de revoir les mécanismes de soutien à cette production d'énergie renouvelable. Non seulement nous produisons de l'énergie durable, mais nous contribuons surtout à tendre vers l'autonomie énergétique de la Wallonie et de l'Europe, besoin capital dans le contexte géopolitique et socio-économique actuel.* »

### Le site des Bons Villers fournit du gaz à 3.000 ménages

L'objectif de l'inauguration de ce matin était avant tout de présenter l'aboutissement d'un projet à la fois durable, local et créateur de valeur : « *Aujourd'hui, grâce à notre production, ce sont environ 3.000 foyers des communes des Bons Villers, Pont-à-Celles, Fleurus et Courcelles qui se chauffent avec du gaz renouvelable produit près de chez eux*, poursuit Jérôme Breton. *Il faut aussi souligner l'impact économique d'un tel projet, qui est double : BBA aujourd'hui, c'est une dizaine d'emplois directs et une trentaine d'emplois indirects créés, et c'est aussi et surtout une source de revenu complémentaire pour une centaine de fournisseurs locaux – principalement des agriculteurs, qui*



*peuvent valoriser des déchets qui n'avaient jusqu'ici pas de destinée économique ou diversifier leurs productions végétales. »*

Le site du biométhane du Bois d'Arnelle est le premier site conçu en Belgique spécifiquement pour injecter du gaz renouvelable dans le réseau public. Grâce à sa production et à celle de deux autres unités situées en Province de Hainaut, environ 10.000 ménages se chauffent aujourd'hui avec du gaz wallon d'origine renouvelable – souvent sans même le savoir et pensant consommer du gaz importé de l'international. ORES indique que d'autres projets de construction et de raccordement d'unités de production de biométhane sont à l'étude pour 2023 et 2024.

\* \* \*

#### **Contacts presse**

##### **Biométhane du Bois d'Arnelle**

Jérôme Breton (Administrateur délégué) 0496242673

##### **Valbiom**

Bertrand Auquière (Directeur) 0478470070

##### **ORES**

Annabel Vanbéver (Porte-parole) 0479490110

##### **Gas.be**

Didier Hendrickx (Public affairs manager) 0473770275